# C’est la même politique à l’hôtel de ville qu’à l’Elysée…

Au moment où nous écrivons ces lignes (*), la mobilisation du monde du travail contre le projet gouvernemental de réforme des retraites bat son plein — peut-être connaîtrons-nous l’issue de cette lutte au moment où *Soisy Mag* sera dans nos boîtes aux lettres. Nous combattons bien sûr nous aussi cette réforme qui est une insulte supplémentaire à la France qui se lève tôt alors que depuis trois ans toutes les mesures gouvernementales qui sont prises consistent à permettre aux plus riches de s’enrichir encore plus et à faire courber l’échine aux plus démunis.

Pourquoi cette entrée en matière dans un journal municipal ? Parce que, toutes proportions gardées, la politique appliquée à Soisy par le maire UMP est la même que celle du gouvernement UMP, même si M. Strehaiano fait tout son possible pour s’en démarquer publiquement, ce qui peut aisément se comprendre.

Ainsi au conseil municipal du 7 octobre : la première délibération concernait la fiscalité locale. Le Code général des impôts prévoit que les communes peuvent instituer des abattements à la base de 5 %, 10 %, 15 % pour les personnes à revenus modestes et dont les biens ne figurent pas dans les tranches supérieures de la valeur locative. Depuis 1995, cet abattement a toujours été fixé au minimum, c’est-à-dire 5 %. Vu l’état de paupérisation qui atteint les ménages les plus modestes, nous avons demandé à ce qu’il soit porté à 10 %, amendement qui a été refusé par l’ensemble des conseillers municipaux de droite.

Pour justifier ce refus, M. Strehaiano argue que les taux appliqués sont bas, ce qui est déjà une vision très subjective parce que, eu égard aux prestations municipales qu’il y a en face, nombreux sont nos concitoyens qui trouvent que ces taux sont élevés. Mais, surtout, qui sont ceux qui sont les plus avantagés quand les taux sont uniformément bas ? Toujours les plus riches, bien sûr, l’impôt finalement versé représentant une part infime de leurs revenus.

C’est encore la même logique qui a été appliquée au point 16 de l’ordre du jour : depuis deux ans le centre social des Campanules mettait à disposition des familles des jeux de société, ce qui était une bonne initiative. M. Strehaiano dit qu’il ne veut pas augmenter les impôts mais, s’il maintient apparemment les impôts directs, il augmente les impôts indirects, puisqu’il rend payants des services qui étaient jusqu’ici gratuits : ainsi maintenant un Soiséen qui voudra emprunter un jeu de société aux Campanules devra payer 5 euros par trimestre. Quelles sont les familles soiséennes dont le porte-monnaie va être touché par cette mesure ? Nous laissons à chacun le soin de deviner…

FRANÇOIS DELCOMBRE, ANNE MOKRY, FRANK MOROT-SIR, LAURA BEROT ET JEAN-CLAUDE GAUVIN, GROUPE SOISY POUR TOUS.

(*) 25 octobre.